



# MUNICIPALITÉ DE TÉVENON



Monsieur  
Jérôme Bouglé  
Chemin des Ilettes 4  
CH-1423 Villars-Burquin

Villars-Burquin, le 18 mars 2026

## Enquête ECHologique – Densifier le territoire de la Commune de Tévenon avec durabilité

Monsieur,

Nous accusons bonne réception de vos courriels des 2 et 5 mars 2026.

La Municipalité est quelque peu surprise de constater que vous transmettez vos courriels tant à l'architecte de la parcelle N° 45, qu'aux candidats à la Municipalité, sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable.

Certaines de ces personnes ont interpellé la Municipalité, ainsi que la secrétaire municipale, afin d'obtenir des explications quant à ces envois un peu cavaliers et ont été étonnées d'avoir été sollicitées directement.


Comme nous vous l'avions fait savoir par mail la Municipalité ne souhaite pas participer à l'enquête que vous mentionnez dans vos divers courriels.

Enfin, nous vous indiquons que la Municipalité n'est pas seule à traiter les dossiers de mise à l'enquête publique. Elle est entourée du bureau technique de Sainte-Croix et de son avocat conseil pour étudier les dossiers complexes.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

  
A. Forand



La Secrétaire :

  
A.-C. Kehrlé